

Direction des services d'archives

08-01

RAPPORT À LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 14 septembre 2023

**OBJET : CONTRAT DE DÉPÔT DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE BONDY
AVEC LADITE COMMUNE.**

À partir de 1976, la commune de Bondy a mis en œuvre une véritable politique de communication et a produit un programme d'actualité municipale au format cinéma 16 mm intitulé « Bondy actualité » puis à partir de 1983 un journal vidéo intitulé « Le journal vidéo de Bondy ».

En 1989, dans un souci de conservation préventive, la commune de Bondy s'est tournée vers les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis afin de déposer ses archives audiovisuelles dans une institution disposant de matériels et de locaux de conservation adaptés à ce type de documents.

Cet ensemble de 590 éléments vidéo et cinéma se compose de programmes d'information montés et de reportages mais également d'épreuves de tournage et d'éléments de montage. Cet ensemble a fait l'objet d'une campagne de numérisation et de description. Le répertoire méthodique rédigé suite à cette opération a reçu le visa du service interministériel des Archives de France.

En 2015, le service documentation archives de la commune de Bondy a sollicité les Archives départementales afin de proposer un dépôt complémentaire d'archives audiovisuelles conservées dans ses locaux. En effet la commune de Bondy n'a plus ni les moyens, ni le matériel permettant de visionner, de numériser et de conserver ces supports dans de bonnes conditions.

Le 8 avril 2023, le Conseil municipal de Bondy a approuvé le contrat de dépôt aux Archives départementales.

Ce fonds vient en complément d'archives audiovisuelles déposées par d'autres communes du territoire. Il constitue un enrichissement pour le Département et ses Archives



départementales, qui ont pour mission de rassembler et conserver les sources sur l'histoire du territoire de l'actuelle Seine-Saint-Denis. En effet, ce fonds illustre les différents aspects de la politique municipale en matière d'urbanisme, de politique sociale et culturelle et de soutien au sport et à la jeunesse et apporte un nouveau témoignage sur l'évolution de la communication institutionnelle et la pluralité des expériences menées par plusieurs communes de Seine-Saint-Denis.

En conclusion, je vous propose :

- D'APPROUVER le contrat de dépôt des archives audiovisuelles de Bondy, dont le projet est ci-annexé, à conclure avec ladite commune ;
- DE CHARGER M. le président du Conseil départemental de signer ledit contrat de dépôt au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,
la vice-présidente,

Dominique Dellac

Délibération n° 08-01 du 14 septembre 2023

CONTRAT DE DÉPÔT DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE BONDY AVEC LADITE COMMUNE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du patrimoine,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

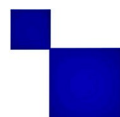
Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la délibération du Conseil municipal de Bondy en date du 8 avril 2023,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE le contrat de dépôt des archives audiovisuelles de Bondy, dont le projet est ci-annexé, à conclure avec ladite commune ;



- CHARGE M. le président du Conseil départemental de signer ledit contrat de dépôt au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.